

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'écologie,  
du développement durable et de  
l'énergie

Le Directeur, adjoint  
au Secrétaire général



Michel-Régis TALON

Arrêté du 14 AOUT 2014

modifiant l'arrêté du 4 décembre 2012 portant nomination au conseil d'administration de  
l'établissement public du Parc national des Calanques

NOR : DEVL1418292A

**La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 331-26 et 27 ;

Vu le décret no 2012-507 du 18 avril 2012 créant le Parc national des Calanques,  
notamment son article 24 ;

Vu la délibération du conseil de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole  
en date du 25 avril 2014 et celle du conseil municipal de la Ville de Marseille en date du 28 avril  
2014 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté 4 décembre 2012 susvisé est ainsi modifié :

1° au g) du 2°, les mots « M. Lionel Royer Perreault, titulaire ; Mme Marie-Françoise Nicolaj-Palloix, suppléante » sont remplacés par les dispositions suivantes « Mme Isabelle Savon, titulaire ; Mme Michèle Emery, suppléante ».

Les autres dispositions demeurent inchangées.

**Article 2**

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 AOUT 2014

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur de l'eau et de la biodiversité,*

Pour la ministre et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'eau et de la  
biodiversité  
l'adjoint au directeur

L. ROY Albert SCHMITT